

**Mandat pour l'année scolaire 2022-2023**  
**Adjointe à la surintendance de l'éducation :**  
**Services aux élèves EED**

**Publication : 15 septembre 2022**

Chère Dounia,

Les membres du Conseil et du comité exécutif ont travaillé en collaboration avec la communauté pour élaborer un nouveau [Plan stratégique 2021-2025](#). Nous sommes, en tant que leader postpandémique, à définir la prochaine normalité et je suis heureux de compter sur vous pour accroître notre effort collectif. Commençons ensemble à envisager ce que la crise sanitaire, toujours en cours, est susceptible de nous laisser de mieux et de durable.

En tant qu'adjointe à la surintendance de l'éducation responsable des services aux élèves ayant des besoins particuliers, vous jouez un rôle essentiel. Pour améliorer notre alignement des objectifs stratégiques, je vous demande de travailler sur les priorités spécifiques suivantes au cours de l'année scolaire 2022-2023 en complément à votre rôle d'agent de supervision des écoles :

- *Diriger les activités de planification, d'élaboration, de mise en œuvre de stratégies et d'initiatives soutenant l'enfance en difficulté.*
- *Collaborer avec les municipalités et organismes communautaires offrant des programmes spécialisés pour les enfants ayant des besoins particuliers pour assurer les services pour nos élèves.*
- *Soutenir les membres du Conseil et des organismes externes au Comité consultatif en enfance en difficulté (CCED).*
- *Engager l'équipe des directions d'écoles dans l'innovation et le monitoring des programmes et des services EED pour éclairer nos pratiques au sein du conseil.*
- *Fournir aux écoles la liste de la planification pour coordonner des services, les centres de traitements et les services de réadaptation en milieu scolaire.*
- *Travailler en collaboration avec la surintendance responsable de la santé mentale pour harmoniser et maximiser les ressources d'intervention auprès des élèves avec des besoins particuliers.*
- *Travailler en collaboration avec la surintendance responsable de la gestion des données et du processus d'amélioration afin de fournir les formations et accompagnements pertinents à tout le personnel dans les domaines prioritaires énoncés dans le plan d'amélioration du Conseil et les initiatives ministérielles.*
- *Collaborer avec les surintendants appropriés pour s'assurer qu'il y a une planification minutieuse des fonds attribués aux Besoins des élèves (SBE) et les Fonds pour les priorités et partenariats (FPP) ce qui permettra l'usage*



*optimal du budget pour la réussite des élèves avec des besoins particuliers. Assurer l'opérationnalisation des programmes PPEEC (Programme de partenariats pour l'éducation avec les établissements communautaires) et des classes distinctes.*

Je vous demande de tenir compte des priorités ci-dessus et d'élaborer un plan de mise en œuvre qui comprend des échéanciers, des résultats et des indicateurs de rendement. Lors de nos réunions mensuelles, je vous demanderai de fournir des mises à jour sur les progrès, au besoin.

Cordialement,

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière